

Québec, le 29 novembre 2011

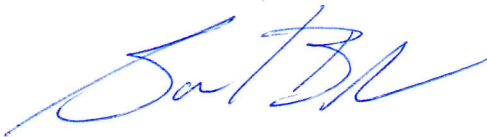
Objet : Implantation de soins chiropratiques au sein de Constructions Beaubois inc.

En vue de diminuer l'absentéisme au travail et de faire de la santé de nos employés une priorité, il nous fait plaisir de vous annoncer une nouvelle entente de partenariat entre Constructions Beaubois inc. et la Clinique Chiropratique Cap-Rouge.

Ainsi, nos employés souffrant de maux de dos et d'autres problèmes musculo-squelettiques non traités, seront référés au Dr Denis Lachance, chiropraticien, qui fera l'évaluation et procédera au traitement approprié afin de maintenir nos travailleurs en emploi et d'assurer leur bien-être. Un employé qui se blesse est assuré d'être vu dans un délai maximal de 24 heures. Le Dr Lachance a d'ailleurs été un atout appréciable dans la réadaptation d'un de nos employés qui souffrait depuis longtemps de maux de dos. Dès le début de ses rencontres hebdomadaires, il a remarqué une nette amélioration à plusieurs niveaux. Son sommeil s'est aussi grandement amélioré. Les bons soins de Dr Lachance lui ont permis de regagner de l'énergie et une qualité de vie qui s'était un peu détériorée.

Dans un contexte où les bons employés se font rares, il importe pour l'entreprise de prendre soin de leur bien-être. Nous sommes certains qu'ils apprécieront ce nouveau partenariat et remercions le Dr Lachance, pour ses bons soins.

Pour toutes ces raisons nous recommandons les services du Dr Lachance, professionnel de la chiropratique en entreprise, à tout gestionnaire d'entreprise qui se veut performante et pour qui la santé des employés est une priorité.



Samuel Boiteau, président  
Constructions Beaubois Inc.